



Ministère des Affaires Etrangères et des Cultes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère des Affaires Etrangères condamne le Communiqué de Presse publié par la MINUJUSTH qui porte atteinte encore une fois à l'image du pays.

Cette déclaration de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies outrepassa le cadre du mandat qui lui est assigné et traduit une attitude partisane nuisible à la stabilité politique et institutionnelle si chèrement acquise au cours de ces dernières années.

Le Ministère des Affaires Etrangères est consterné qu'en pleine session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM qui se déroule en Haïti, le jour même de la signature d'un programme avec le FMI, cette déclaration vienne polluer une atmosphère sereine, indispensable à l'investissement et au développement économique et social, condition essentielle à la stabilité et à la paix.

Il est surprenant, qu'alors que l'ONU a appelé à une retraite de levée de fonds en faveur des victimes du choléra introduit en Haïti dans les circonstances que l'on sait, une telle déclaration puisse être exprimée reflétant ce double langage qui maintient ce pays dans cette incertitude permanente.

Port-au-Prince, le 26 février 2018





Ministère des Affaires Etrangères et des Cultes

NOTE DE PRESSE

Le Ministère des Affaires Etrangères informe que, suite à la Déclaration de Madame Susan D. Page, Représentante Spéciale et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en Haïti, le Gouvernement haïtien a décidé de rappeler en consultation son Ambassadeur auprès des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Denis REGIS.

J. Régis



Port-au-Prince, le 26 février 2018